

L'Adresse

Dans mon discours, c'est l'agriculture, et je suis un peu peiné qu'il n'ait pas posé de question sur ce sujet fort intéressant.

Cependant, sur la question des Franco-Ontariens, j'ai beaucoup de choses à dire. C'est vrai que je suis natif de l'Ontario, c'est vrai aussi que, moi, je pense qu'effectivement la souveraineté du Québec est nécessaire pour préserver l'avenir de la langue française en Amérique du Nord. C'est certain, dans mon esprit, c'est sûr.

Ce n'est pas parce que le Québec veut rejeter les francophones hors Québec, cela est sûr aussi. Le Québec ne veut pas rejeter les francophones hors Québec. C'est tout simplement parce que dans le fond, l'honorable député l'a sûrement vécu, au Canada anglais, au Canada, toute l'histoire en est une d'assimilation des francophones.

Toute l'histoire du Canada n'est, ni plus, ni moins, qu'une tentative d'assimilation des francophones et cela remonte au début du pays. Cela passe par lord Durham et ainsi de suite.

Dans l'Ouest, on a passé toutes sortes de lois, au début du siècle, pour éliminer les français. En Ontario, dans ma propre province, on a interdit le français pendant 40 ans. Et il y a même des provinces anglophones qui, actuellement, aujourd'hui, malgré des jugements de la Cour suprême du Canada, ne respectent pas les droits acquis des francophones.

Il y a eu plusieurs décisions de la Cour suprême du Canada disant que l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba avaient tort et ne respectaient pas les droits acquis des francophones. Encore aujourd'hui, on ne respecte pas cette décision-là.

Je veux dire à mon honorable collègue que si au Québec on n'avait pas respecté les droits constitutionnels de la minorité anglaise, le lendemain, il y aurait eu un tollé. Cependant, pour le reste du Canada, mépriser les droits des francophones, cela va de soi.

L'assimilation des francophones est un gros problème et la souveraineté du Québec, d'après moi, va régler cette question-là, au moins pour les francophones du Québec. Cela garantira la survie du français en Amérique du Nord. Je pense sincèrement que cela donnera un espoir, un nouvel espoir aux francophones hors Québec.

• (1855)

[Traduction]

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, je vais laisser la question en français au député.

Je veux lui poser une question à propos de l'agriculture, car ses propos sur le ministre de l'Agriculture et sur les mesures prises par le Parti libéral à l'égard de la gestion de l'offre m'ont étonné.

Comme le député le sait pertinemment, lorsque son chef était de ce côté-ci de la Chambre, représentant le Parti conservateur, c'est son parti et son chef qui disaient alors aux agriculteurs canadiens qu'ils allaient les protéger, tant dans le cadre de l'ALENA qu'au GATT. Son chef n'était pas honnête envers les agriculteurs canadiens puisque ce que le gouvernement précé-

dent disait au GATT et dans les tribunes internationales était différent de ce qu'il disait à nos agriculteurs.

Je suis quelque peu surpris. Pourtant, le député est le porte-parole de son parti pour les questions d'agriculture. Je suis surpris du fait que, pendant que nous négocions des arrangements avec des représentants du monde entier, le Bloc se soit tenu coi. Au cours de la première semaine, durant la période des questions, aucun député de ce parti n'a interrogé le ministre de l'Agriculture sur ce dossier très important, sur cet enjeu capital pour les agriculteurs canadiens. Et je veux parler de la crème glacée et du yogourt.

J'aimerais donc que le député qui est critique du Bloc pour les questions agricoles explique pourquoi, quand son chef était de ce côté-ci de la Chambre, il tenait aux agriculteurs canadiens des propos différents de ceux qu'il tient maintenant qu'il est de ce côté-là.

[Français]

M. Marchand: Monsieur le Président, l'honorable député n'était peut-être pas à la Chambre lundi dernier, alors qu'on a justement posé une question à ce sujet.

[Traduction]

Lundi dernier, nous avons posé une question ayant trait à l'agriculture, notamment la crème glacée et le yogourt. Le député n'était peut-être pas là.

M. Speller: J'étais là. C'était une semaine plus tard.

M. Marchand: Une semaine plus tard que quoi?

M. Speller: Que la rentrée de la Chambre.

[Français]

Le président suppléant (M. Kilger): Je demanderais aux intervenants de bien vouloir faire leurs commentaires par l'intermédiaire de la Présidence.

M. Marchand: Je m'excuse, monsieur le Président. On peut mettre cela sur le compte de l'inexpérience.

[Traduction]

La seule raison pour laquelle cette question a été posée lundi dernier, c'est que les négociations sont toujours en cours et que nous voulions la poser au bon moment.

En outre, les critiques alléguant que les conservateurs n'ont pas fait leur travail sont des coups bas. Il est bien facile de dire que c'est la faute des conservateurs et qu'ils n'ont pas fait leur travail. Ce ne sont là que des coups bas.

M. Morris Bodnar (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, le député a cité certains propos de l'ancien premier ministre Trudeau qui aurait dit qu'il ne vendrait pas nos sacrées céréales.

La déclaration qu'il a attribuée à l'ancien premier ministre n'est pas exacte. Il avait plutôt dit: «Pourquoi devrais-je vendre votre blé?» Il s'est ensuite apprêté à répondre et a dit à l'agriculteur de l'Ouest pourquoi il vendrait son blé. Je le sais parce que j'y étais.